

Financement de la formation BPJEPS Rugby à XV:

Le financement d'une formation BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) dépend du statut du candidat, des dispositifs d'aides disponibles et du centre de formation.

Financements possibles :

- **Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation** : Prise en charge par l'OPCO de l'employeur (ex. AKTO, AFDAS).
- **Pôle emploi** : Aide individuelle à la formation (AIF) ou financement par une Région pour les demandeurs d'emploi.
- **Compte Personnel de Formation (CPF)** : Mobilisable selon les droits acquis.
- **Régions et collectivités** : Financement pour certains candidats en reconversion.
- **Aide de la FFR (Fédération Française de Rugby)** : Certaines ligues régionales subventionnent les formations.
- **Club de rugby employeur** : Certaines structures prennent en charge une partie ou la totalité des frais.
- **Autofinancement avec facilités de paiement** : nous contacter

Tarifs de la Formation

7320 €